

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle de parents

Jeudi 15 septembre 2022 à 19h00

Cafétéria de l'école Saint-Bernard

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue de la direction et de la présidente; Madame Cadorette souhaite la bienvenue à tous. Elle mentionne que madame Jessica Viau, présidente de l'an dernier, a démissionné. Nous aurons trois postes en élection.

2. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée;

Madame Stepahny Boivin est nommée présidente de l'assemblée.

3. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée;

Madame Cadorette est nommée secrétaire d'assemblée.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

L'ordre du jour a été adopté par madame Laforest.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 8 septembre 2021;

Le procès-verbal de l'assemblée du 8 septembre 2021 a été adopté par madame Houle.

6. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement;

Le rapport annuel du conseil d'établissement sera présenté ultérieurement lors d'une rencontre régulière du conseil d'établissement.

7. Élection des parents au conseil d'établissement de 2022-2023

7.1 Adoption de la procédure d'élections;

Les parents intéressés donneront leur nom et par la suite, un vote secret aura lieu. Cette procédure a été adoptée à l'unanimité.

7.2 <u>Élection des parents membres au conseil d'établissement;</u>

Les parents élus sont :

Clodie Boyer

Valérie Houle St-Georges

Lucie Perras

7.3 <u>Élection des parents substituts au conseil d'établissement;</u>

Emmanuelle Perras

Anne-Marie Forest

8. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut;

Représentant : Stephany Boivin

Substitut : Lucie Perras

Les parents iront aux rencontres du comité de parents à tour de rôle.

9. Levée de l'assemblée.

L'assemblée générale se termine à 19h30.